

Réforme des retraites : une fatalité ? La CFE-CGC dit non !

Alors que diminuer les droits à la retraite des salariés est le but non avoué du projet gouvernemental, la CFE-CGC est en opposition argumentée à une augmentation de l'âge légal de départ et à un allongement de la durée de cotisation (23-11-2022).

UN PROJET GOUVERNEMENTAL SANS FONDEMENT

Équilibrer le budget d'un système de retraite qui se dégraderait, réformer pour rétablir les finances publiques... Les ressorts gouvernementaux pour justifier son projet cachent en réalité un but non avoué : celui de diminuer les droits à la retraite des salariés !

Dans son rapport de septembre 2022, le Conseil d'orientation des retraites a affirmé que « l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite est infondée ». Autrement dit, il n'y a pas de bien-fondé de cette réforme voulue par l'exécutif. Et ce alors même que le COR liste par ailleurs des scénarios qui conduisent à sous-estimer l'équilibre financier futur du système, notamment la poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie alors que celle-ci stagne depuis 10 ans.

Sur le partage de la valeur, les projections du COR conservent le ratio actuel favorable aux actionnaires alors que les données de la Banque de France mettent en évidence un nécessaire rééquilibrage à opérer sachant qu'entre 1997 et 2019, la part revenant aux salariés est passée de 59,3 % à 54,9 % quand celle des actionnaires a triplé, de 5,2 % à 15,8 % !

NON À LA SPOLIATION DES CAISSES DE RETRAITES POUR RENFLOUER CELLES DE L'ÉTAT

Notre système de retraite n'a pas vocation à devenir une variable d'ajustement du budget de l'État.

À ce titre, la CFE-CGC s'oppose fermement au projet de transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco aux URSSAF qui vise, sans le dire, à ce que l'État s'approprie ces réserves de plus de 60 milliards d'euros.

Il est trop facile de faire croire que la seule issue pour financer notre modèle social est de travailler plus longtemps ! Pour équilibrer son budget et corriger le sous-financement chronique des retraites des fonctionnaires, plombées depuis des années par le blocage du point d'indice, le gouvernement doit se montrer courageux. Cela passe par :

- **Mettre en place une politique efficace de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale**, estimée à environ 80 milliards d'euros par an.
- **Légiférer pour une gouvernance plus responsable des grandes entreprises** et mettre fin à la priorité donnée à la rémunération des actionnaires (70 milliards d'euros l'an passé dont 25 milliards d'euros de rachats d'actions !) au détriment des salariés et de l'investissement créateur d'emplois.
- **Favoriser l'emploi des seniors en contraignant les entreprises à limiter drastiquement les départs forcés avant l'âge de départ en retraite**. De quoi générer des ressources supplémentaires.